



Fraternité - Travail - Progrès

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROGRAMMATION

**Rapport Annuel d'Activités
du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

Année 2016

Mai 2017

TABLE DES MATIERES	Page
ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	6
A- ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME : ALIMENTATION EN EAU POTABLE	7
A-1 Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural	7
A-2-Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain	12
B-ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME : HYGIENE &ASSAINISSEMENT DE BASE (RURAL & URBAIN)	14
B-1 Améliorer l'assainissement et hygiène des ménages	14
B-2 Améliorer l'assainissement et l'hygiène des établissements scolaires	16
B-3 Améliorer l'assainissement et l'hygiène des formations sanitaires	16
B-4 Améliorer l'assainissement et l'hygiène des autres lieux de vie	16
B-5 Renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion de l'hygiène et de l'assainissement	17
C- ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME : CONNAISSANCE, SUIVI ET PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	18
C-1 Améliorer les connaissances et le suivi des ressources en eau et de leurs usages	18
C-2 Elaboration du Plan d'Actions National sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau	20
D-ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME : GOUVERNANCE DU SECTEUR	20
D-1 L'Etat assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur	20
D-2- L'Etat assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur	22
D-3 Renforcer la société civile pour la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH	23
E-ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME : HYDRAULIQUE PASTORALE	23
E-1 Mettre à jour périodiquement, en continu et valoriser l'inventaire des ressources hydrauliques en milieu pastoral	23
E-2 Affirmer une politique de mobilisation et de gestion intégrée des eaux de surface	23
E-3 Adapter la démarche d'implantation des points d'eau pastoraux	24
E-4 Optimiser la Gestion des points d'eau d'hydraulique pastorale	24
E-5 Préserver la qualité de l'eau pour garantir une meilleure santé humaine et animale en milieu pastoral	24
E-6 Promouvoir le sous-secteur de l'hydraulique pastorale	25
RESSOURCES FINANCIERES	25
Exécution du budget de fonctionnement du MH/A	25
Exécution du budget d'investissement du MH/A (Titre V)	25
Estimation des réalisations financières globales du secteur Eau et Assainissement (année 2016 / BPO)	27

ANALYSE DES RESULTATS ET DES CONTRAINTES RENCONTREES ; PROPOSITION DE MESURES CORRECTIVES	28
1 Sous-Programme Alimentation en Eau Potable	28
2 Sous-Programme Hygiène et Assainissement	29
3. Sous programme Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau	29
4 Sous-Programme Gouvernance	31
5 Sous-Programme Hydraulique Pastorale	33
PLAN D'ACTION 2017	34
Loi de finances 2017	34
Synthèse du Plan d'Action 2017	35
A) Sous-Programme Alimentation en eau Potable	35
B) Sous-Programme Hygiène et Assainissement	35
C) Sous programme Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau	35
D) Sous programme Gouvernance	35
E) Sous programme Hydraulique Pastorale	35

ABREVIATIONS

ABN	Autorité du Bassin du Niger
AEP	Alimentation en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AFDH	Approche Fondée sur les Droits Humains
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
ANR	Aide Non Remboursable
ATPC	Assainissement Total Piloté par les Communautés
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BIE	Budget d'Investissement de l'Etat
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BPO	Budget Programme par Objectifs
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CFTEA	Centre de Formation aux Techniques de l'Eau et de l'Assainissement
CNEA	Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
CNOU	Centre National des Œuvres Universitaires
COTEVET	Comité Technique de Vérification des Textes
CREA	Commission Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
CT	Conseiller Technique
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DDHA	Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DGA	Direction Générale de l'Assainissement
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DHP/ES	Direction de l'Hygiène Publique et de l'Education à la Santé
DL	Direction de Législation
DPPD	Document Pluriannuel de Programmation des Dépenses
DRFM	Direction des Ressources Financières et du Matériel
DRHA	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DRSP	Direction Régionale de la Santé Publique
EPEM	Equivalent-Point d'Eau Moderne
FDAL	Fin de Défécation à l'Air Libre
FPMH	Forage équipé de Pompes à Motricité Humaine
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IEC	Information Education Communication
INS	Institut National de la Statistique
IRH/SIGNER	Inventaire des Ressources Hydrauliques/Système d'Information Géographique du Niger
MCF	Mécanisme Commun de Financement
MH/A	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MICSS3	Enquête à indicateurs multiples
MSP	Ministère de la Santé Publique
OMD	Objectifs du Millénaires pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSS	Organisme Sahélo-Saharienne

PANGIRE	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAEPA	Programme d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement
PASEHA	Programme d'Appui au Secteur Eau, Hygiène et Assainissement
PASOC	Projet d'Appui à la Société Civile
PC	Puits Cimenté
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PCD	Poste de Collecte des Données
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEAMU	Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain
PEM	Point d'Eau Moderne
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PLEA	Plan Local Eau et Assainissement
PNAEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau Hygiène et d'Assainissement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau,Hygiène et Assainissement
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SEEN	Société d'Exploitation des Eaux du Niger
SOPHAB	Stratégie Opérationnelle de Promotion à l'Hygiène et à l'Assainissement de Base
SPEN	Société de Patrimoine des Eaux du Niger
SPP	Station de Pompage Pastoral
TAt	Taux d'Accès théorique
TCg	Taux de Couverture géographique
TP	Taux de Panne
UGE	Unité de Gestion des Eaux
WASH	Water And Sanitation Hygiene
WSP	Water Sanitation Program

INTRODUCTION

Le présent rapport présente la situation du secteur Eau et Assainissement au Niger en 2016, et notamment les activités exécutées ou suivies par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement durant l'année 2016. Ce rapport est élaboré à un moment où le secteur de l'eau et de l'assainissement amorce un tournant décisif dans le cadre programmatique. En effet, avec la fin de la mise en œuvre et l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 2000-2015), un autre engagement de la Communauté Internationale vient de voir le jour. Il s'agit des Objectifs de Développement Durable (ODD 2016-2030) d'ampleur économique et social universelle. Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, il s'exprime à travers l'**ODD N° 6 « assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous »**. C'est dans ce cadre qu'un programme sectoriel dénommé « **Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement** » (**PROSEHA 2016-2030**) a été élaboré au Niger de façon participative par tous les acteurs concernés (Etat, PTF, ONG, Société Civile) afin de créer un consensus dans la mise en œuvre du document. Le **PROSEHA 2016-2030** sera intégré dans le Plan de Développement Economique et Social (2017-2021) en cours d'élaboration et s'arrime sur le Programme de Renaissance Acte II du Gouvernement, notamment en sa phase 1 (2016-2020). Une fois adopté par le gouvernement, il sera l'unique outil du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement en matière de programmation, de suivi et de rapportage du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Le présent rapport annuel d'activités 2016 du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) est basé sur l'approche programme à travers la gestion axée sur les résultats. Il a été élaboré sur la base du cadre logique du nouveau **PROSEHA 2016-2030**. Il décline également les réalisations financières, physiques et institutionnelles pour l'**année 2016**. De plus, une analyse des difficultés rencontrées au cours de l'**année 2016** et la **programmation 2017** du secteur sont présentées.

Les réalisations 2016 et le plan d'actions 2017 du secteur Eau et Assainissement sont structurés selon les cinq (5) sous programmes du PROSEHA qui sont :

- A) Alimentation en Eau Potable;
- B) Hygiène et Assainissement;
- C) Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau ;
- D) Gouvernance du secteur ;
- E) Hydraulique Pastorale.

BILAN DES ACTIVITES REALISEES en 2016

Les prochains chapitres présentent les activités de l'année 2016, selon la structure du cadre logique du PROSEHA 2016-2030 :

- Sous-programmes : A, B, C, D et E
- Objectifs opérationnels : A-1, A-2, B-1,.....E-6
- Résultats attendus : A-1-1, A-1-2,...

Le rapport indique les éléments se rapportant aux objectifs spécifiques et aux résultats attendus. Il précise les détails de certains groupes d'activités.

Les analyses des résultats et des contraintes sont présentées plus loin dans le rapport, pour chaque sous programme, afin de mettre en évidence les effets des activités sur les résultats attendus et identifier des contraintes à prendre en compte.

A- ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME : ALIMENTATION EN EAU POTABLE

A l'horizon 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable (ODD Cible 6.1)

A-1 Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural

A-1-1 : les taux d'accès des populations aux services optimaux et basiques sont améliorés

Les réalisations physiques validées de l'année 2016 indiquent qu'environ 3012 équivalents points d'eau modernes ont été réalisés (tableau 1). Elles sont exprimées sous forme d'ouvrages, d'équivalents Points d'Eau Modernes (éqPEM) et en ménages desservis (MD). Ainsi, environ 60 350 ménages ont été desservies.

Tableau N° 1 : Nouveaux ouvrages réalisés en 2016 dans le milieu rural :

ACTIVITES	programmati on 2016	Total réalisations 2016	Taux de réalisation en % 2016	REGIONS							
				AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
- PEA	146	83	56,85	8	6	5	6	0	11	31	16
- mini-AEP (1 village)	220	110	50,00	4	14	5	11	0	54	16	6
- AEP multi-villages	76	31	40,79	0	1	2	3	0	22	2	1
- extensions mini AEP (nouvelles BF)	55	175	318,18	6	4	19	29	0	38	44	35
Nouveaux ePEM	5 720	2 414	42,20	64	280	253	218	0	986	413	200
Nouveaux Ménages Desservis en Eau Potable	143 000	60 350	42,20	1 600	7 000	6 325	5 450	0	24 650	10 325	5 000
REALISATION D'INFRASTRUCTURES AEP											
- puits cimentés (villageois)	269	131	48,70	6	27	37	29	2	9	5	16
- FPMH	640	467	72,97	0	47	154	48	6	5	160	47
Nouveaux ePEM	909	598	65,79	6	74	191	77	8	14	165	63
REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES AEP											
- puits cimentés (villageois)	194	258	132,99	11	27	48	68	7	36	35	26
- FPMH	234	392	167,52	13	0	46	47	0	9	132	145
- PEA/AEP	108	56	51,85	0	0	4	1	3	7	36	5
ePEM réhabilités	536	694	129,48	24	27	98	116	10	52	203	164

Source : Rapport Atelier National Bilan2016-Programmation 2017

Suivi des indicateurs classiques : TCg, TAt et TP.

Tableau N°2 : Situation de l'hydraulique villageoise au 31/12/2016

REGION	Ouvrages en milieu rural (non abandonnés)					Total PEM (non abandonnés)	Total PEM en panne	Total PEM fonctionnels	Population rurale	INDICATEURS ruraux		
	PC	FPMH	Mini- AEP	PEA	SPP					Taux de couverture géographique TCg	Taux d'Accès théorique TAt	Taux de panne des PEM TP
AGADEZ	649	121	294	28	134	1 226	103	1 123	332 018	53,7%	44,2%	8,4%
DIFFA	1 246	176	512	49	11	1 994	163	1 831	618 627	62,5%	51,1%	8,2%
DOSSO	3 096	1 951	2 180	179	24	7 430	719	6 711	2 058 828	80,2%	63,5%	9,7%
MARADI	4 206	1 513	2 702	74	54	8 549	502	8 047	3 284 770	80,0%	51,7%	5,9%
NIAMEY	42	53	2	4	0	101	6	95	50 363	71,5%	38,0%	5,9%
TAHOUA	2 675	526	3 092	116	96	6 505	618	5 887	3 411 249	68,5%	39,2%	9,5%
TILLABERI	2 679	2 929	1 381	287	22	7 298	690	6 608	2 945 638	68,0%	46,2%	9,5%
ZINDER	1 883	3 260	1 620	110	18	6 891	604	6 287	3 832 344	59,1%	35,0%	8,8%
NIGER	16 476	10 529	11 783	847	359	39 994	3 405	36 589	16 533 835	69,5%	45,5%	8,5%

Source : Rapport des indicateurs 2016/DS/MHA

Les tableaux 3 4 et 6 ci-dessous renseignent, les trois indicateurs (TCg, TAt et TP) obtenus de 2014 à 2016. Ces tableaux indique aussi que seulement 68,9% de la population rurale est couverte avec un accès théorique de 44,2%. Le taux de panne qu'en lui reste toujours en déca de 10%.

Taux de Couverture Géographique(TCg)

Tableau N°3 : Taux de couverture géographique (TCg)

Indicateur:	Taux de Couverture géographique TCg			1 ^{ère} phase PROSEHA (2016-2020)
	RGPH 2012			
Année :	2014	2015	2016	
AGADEZ	50,9%	53,2%	53,7%	90%
DIFFA	59,9%	61,0%	62,5%	90%
DOSSO	77,7%	79,0%	80,2%	90%
MARADI	78,8%	79,6%	80,0%	90%
NIAMEY	58,6%	60,7%	71,5%	90%
TAHOUA	67,4%	67,6%	68,5%	90%
TILLABERI	65,0%	66,9%	68,0%	90%
ZINDER	57,3%	58,0%	59,1%	90%
SYNTHESE NATIONALE	67,7%	68,6%	69,5%	90%

Source : Rapport des indicateurs 2016/DS/MHA

Taux d'Accès Théorique (TAt)

Tableau N° 4 : Taux d'accès théorique (TAt)

Indicateur:	Taux d'accès théorique (TAt)		
Année :	2014	2015	2016
AGADEZ	41,6%	43,6%	44,2%
DIFFA	46,7%	47,8%	51,1%
DOSSO	61,1%	62,3%	63,5%
MARADI	50,5%	50,6%	51,7%
NIAMEY	34,1%	34,2%	38,0%
TAHOUA	36,0%	35,6%	39,2%
TILLABERI	44,2%	45,4%	46,2%
ZINDER	34,9%	35,2%	35,0%
SYNTHESE NATIONALE	43,8%	44,2%	45,5%

Source : Rapport des indicateurs 2016/DS/MHA

Tableau N° 5:Progression du TAt de 2015 à 2016

REGIONS	Taux d'accès théorique (TAt)		
	Année		Progression
	2015	2016	
Agadez	43,60%	44,20%	0,60%
Diffa	47,80%	51,10%	3,30%
Dosso	62,30%	63,50%	1,20%
Maradi	50,60%	51,70%	1,10%
Niamey	34,20%	38,00%	3,80%
Tahoua	35,60%	39,20%	3,60%
Tillabéry	45,40%	46,20%	0,80%
Zinder	35,20%	35,00%	-0,20%
Moyenne nationale	44,20%	45,50%	1,78%

Source : Rapport des indicateurs 2016/DS/MHA

Taux de Panne (TP)

Tableau N°6 : Taux de panne des ouvrages hydrauliques

Indicateur:	Taux de panne (TP)			Horizon 2020 selon PROSEHA (2016-2030)
Année	2014	2015	2016	
AGADEZ	12,3%	9,3%	8,4%	0%
DIFFA	9,9%	9,5%	8,2%	0%
DOSSO	12,4%	9,2%	9,7%	0%
MARADI	5,5%	6,0%	5,9%	0%
NIAMEY	11,9%	5,7%	5,9%	0%
TAHOUA	13,4%	10,9%	9,5%	0%
TILLABERI	12,2%	10,6%	9,5%	0%
ZINDER	11,8%	9,7%	8,8%	0%
MOYENNE NATIONALE	10,7%	9,1%	8,5%	0%

Source : Référentiel hydraulique 2016/DS/MHA

Tableau N° 7: évolution du TP de 2015 à 2016

Taux de Panne (TP)			
REGIONS	2015	2016	Diminution du taux de panne
Agadez	9,3%	8,4%	0,90%
Diffa	9,5%	8,2%	1,30%
Dosso	9,2%	9,7%	-0,50%
Maradi	6,0%	5,9%	0,10%
Niamey	5,7%	5,9%	-0,20%
Tahoua	10,9%	9,5%	1,40%
Tillabéry	10,6%	9,5%	1,10%
Zinder	9,7%	8,8%	0,90%
MOYENNE NATIONALE	9,1%	8,5%	0,60%

Source : Rapport des indicateurs 2016/DS/MHA

Suivi des indicateurs du PROSEHA (ODD n°6)

Le PROSEHA a introduit de nouveaux indicateurs de suivi du secteur qui sont ceux relatif à l'ODD n°6. Il s'agit de suivre l'évolution des différents niveaux du service public de l'eau pour permettre de calculer les taux d'accès optimal et basique d'eau potable. La notion de « service » prenant le dessus sur le suivi des « ouvrages ».

Pour le service de l'eau potable, l'ODD n°6 définit 4 niveaux de service :

- 1) **Service optimal** : Services d'eau potable gérés en toute sécurité qui fournit de l'eau potable à domicile et fonctionnel à tout moment
- 2) **Service basique** : Services qui fournit de l'eau potable à une source distante avec un temps de collecte de 30 minutes maximum pour un aller-retour, y compris la file d'attente (Bornes fontaines / 250 personnes desservies par robinet public)
- 3) **Service inadéquat** : couverture par des ouvrages non sécurisés (puits, PMH, etc)
- 4) **Pas de service** : pas d'ouvrages d'accès à l'eau disponible (eau de surface)

La mesure ou l'évaluation de ces nouveaux indicateurs du service public de l'eau (Tableau 8) par région **en milieu rural (hors SPEN)**, qui devaient être en principe obtenus à travers des enquêtes souvent très couteuses a été rendu possible grâce à l'exploitation du référentiel des ouvrages hydrauliques 2016.

Tableau 8 : Différents niveaux de service public de l'eau

	Population totale rurale 2016	Nombre de personnes				Proportion des ménages desservis			
		pas de service	services inadéquats	Services basiques	Services optimaux	pas de service	services inadéquats	Services basiques	Services optimaux
AGADEZ	332 018	153 700	97 818	62 410	18 090	46,3%	29,5%	18,8%	5,4%
DIFFA	618 627	232 274	246 103	136 430	3 820	37,5%	39,8%	22,1%	0,6%
DOSSO	1 823 700	384 847	896 603	518 070	24 180	21,1%	49,2%	28,4%	1,3%
MARADI	3 284 770	655 826	1 934 943	664 600	29 400	20,0%	58,9%	20,2%	0,9%
NIAMEY	50 363	14 374	34 489	1 500	0	28,5%	68,5%	3,0%	0,0%
TAHOUA	3 411 249	1 075 802	1 533 447	761 090	40 910	31,5%	45,0%	22,3%	1,2%
TILLABERI	2 945 638	941 865	1 586 772	405 830	11 170	32,0%	53,9%	13,8%	0,4%
ZINDER	3 832 344	1 566 027	1 833 818	381 540	50 960	40,9%	47,9%	10,0%	1,3%
NIGER	16 298 707	5 024 715	8 163 992	2 931 470	178 530	30,8%	50,1%	18,0%	1,1%

La figure 1 ci-dessous montre que seulement 1,1 % de la population rurale en 2016 a un service optimal d'eau, tandis que 18% ont un service basique. Par contre 30,8% de la population n'a pas du tout accès à un service public d'eau potable.

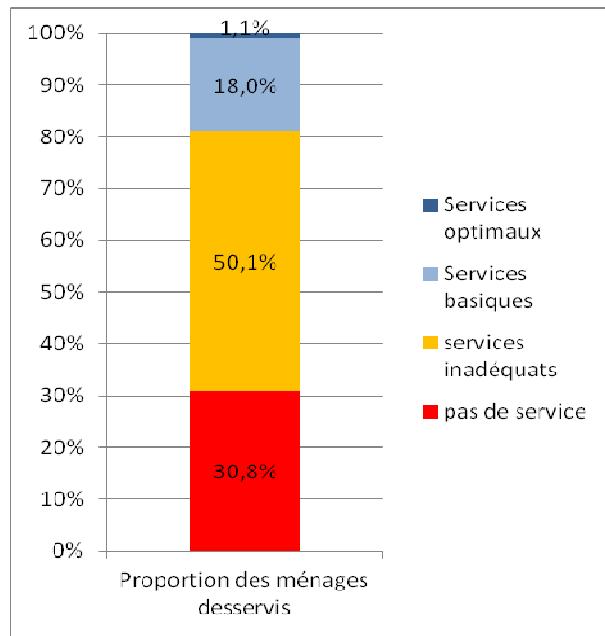


Figure 1 : Proportion des ménages desservies

A-1-2 : Les communes et les délégataires de services satisfont aux critères de performances déterminés dans le cadre réglementaire

Tableau N°9 : Nombre de Communes ayant un TAt inférieur à 50% en milieu rural :

Région	Nombre de communes	2014	2015	2016
AGADEZ	15	9	6	5
DIFFA	12	7	7	6
DOSSO	43	6	4	4
MARADI	47	28	29	26
NIAMEY	5	3	3	3
TAHOUA	44	36	36	33
TILLABERI	45	26	24	24
ZINDER	55	52	53	53
TOTAL	266	167	162	154

Source : Rapports annuels des indicateurs DS/MHA – Base RPGH 2012

Le MHA a mis en œuvre en 2016 une **stratégie de pérennisation** dans les régions de Zinder et Diffa avec extension nationale. Elle consiste à mettre en place les structures et les outils pour permettre aux communes d'assurer de façon performante le service de l'eau potable et l'entretien des ouvrages. Les activités ont été menées en 2016 avec l'appui d'une assistance technique :

- **Etude sur la performance de la gestion déléguée du service public de l'eau** a été menée sur un échantillon national d'environ un tiers des systèmes AEP et a débouché sur une série de recommandations.
- **Analyse de l'économie du service de l'eau** en relation avec l'exploitation du parc régional des AEP dans trois départements de la région Zinder.
- **Définition et description du profil de poste d'un agent technique communal ou intercommunal en matière d'AEPHA** : une mission de l'assistance technique réalisée en étroite collaboration avec les structures du MHA a été menée à cet effet en 2016. Toutes les propositions ont été validées en ateliers régionaux et à Niamey.

La situation du parc des systèmes AEP est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 10 : Situation des mini-AEP, PEA et SPP en gestion déléguée au 31/12/2016

	Mini AEP	PEA	SPP	TOTAL	Système en Gestion déléguée	Systèmes mis en Gestion déléguée en 2016	%GD	Nombre Délégataire
AGADEZ	35	14	37	86	3	3	3,49%	1
DIFFA	47	13	3	63	31	0	49,21%	2
DOSSO	208	37	5	250	125	16	50%	4
MARADI	268	18	25	311	278	14	89,40%	15
NIAMEY	2	13	0	15	0	0	0%	0
TAHOUA	279	44	29	352	234	63	66,41%	14
TILLABERI	179	73	23	275	115	3	41,82%	7
ZINDER	115	42	10	167	105	21	62,87%	12
SYNTHESE NATIONALE	1133	254	132	1519	891	120	58,66%	55

Source : DHU/SU/DGH/MHA et DHP/DGH/MHA

A-2-Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain

Tableau N° 11 : Réalisations des infrastructures d'hydraulique en milieu urbain

ACTIVITES	programmation 2016	Total réalisations 2016	Taux de réalisation en 2016
REALISATION D'INFRASTRUCTURES SPEN			
Branchements sociaux	2150	0	
Branchements particuliers		11 102	
Bornes fontaines	72	158	219,4 %
Réservoirs	5	3	60 %
Pose de conduite (Km)	186	188	101 %
Station de traitement d'eau	2	0	
Pose de conduite d'adduction d'eau potable (Km)	135	135	100 %
Unités de traitement d'eau potable	7	6	85,7 %
Forages	34	33	97 %
REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES			
Réservoirs	2	2	100 %
Forages	1	0	

Le taux de réalisation des installations hydrauliques tourne autour de 100%, sauf pour les branchements sociaux où ce taux est de 0%. Cet état de fait s'explique par le retard pris dans la signature des marchés des branchements sociaux. Par contre le taux de réalisation des bornes fontaines dépasse largement les 200%. En effet, en plus des bornes fontaines réalisées sur fonds propres de la SPEN, il a été enregistré des réalisations par des tierces personnes.

Tableau N°12: Evolution du taux de desserte en milieu urbain (périmètre SPEN)

Année	Indicateur	Valeur
2014	Abonnés actifs au 31/12/14	183 592
	Bornes Fontaines actives au 31/12/14	3 562
	Personnes desservies au 31/12/2014	2 726 420
	Population 2014	3 068 720
	Taux de desserte en %	88,85 %
2015	Abonnés actifs au 31/12/15	201 562
	Bornes Fontaines actives au 31/12/15	3 799
	Personnes desservies au 31/12/2015	2 872 852
	Population 2015	3 187 256
	Taux de desserte en %	90,14 %
2016	Abonnés actifs au 31/12/16	210 586
	Bornes Fontaines actives au 31/12/16	3 920
	Personnes desservies au 31/12/2016	3 085 860
	Population 2016	3 309 814
	Taux de desserte en %	93,23 %

Source : Société des Patrimoines des Eaux du Niger (SPEN)

En hydraulique urbaine, le taux de desserte est passé **de 90,14% en 2015 à 93,23 % en 2016**. En effet, 213 000 personnes supplémentaires ont eu accès à l'eau potable.

L'évaluation des indicateurs du PROSEHA liés au service public de l'eau par région **en milieu urbain**, qui devaient être en principe obtenus à travers des enquêtes souvent très couteuses a été rendu possible grâce à l'exploitation des données de la SPEN.

Tableau n°13 : Taux des personnes des ménages selon les échelles de services OMD/ODD en hydraulique urbaine de 2016 par région :

Région	Taux de Desserte	Service basique	Service optimal
Agadez	64,2%	19,8%	44,4%
Diffa	100,0%	22,1%	91,9%
Dosso	90,1%	29,1%	67,5%
Maradi	97,1%	50,3%	75,2%
Niamey	81,3%	16,7%	64,6%
Tahoua	94,6%	42,7%	67,7%
Tillaberri	92,4%	51,1%	52,2%
Zinder	98,8%	47,7%	54,8%
Niger	93,2%	29,6%	63,6%

Source : Données des tableaux « Taux de desserte 2001-2016 SPEN

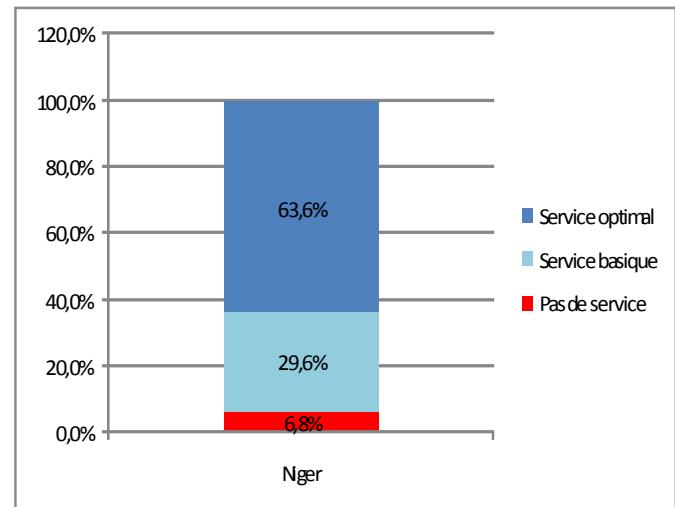


Figure 2 : Proportion des ménages desservies **en milieu urbain**

La figure 2 ci-dessus montre que 63,6 % de la population urbaine en 2016 a un service optimal d'eau, tandis que 29,6% a un service basique. Par contre 30,8% de la population n'a pas du tout accès à un service public d'eau potable. En effet, 210 598 personnes supplémentaires ont eu accès à l'eau potable.

B-ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME : HYGIENE &ASSAINISSEMENT DE BASE (RURAL & URBAIN)

A l'horizon 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable et réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées (ODD Cible 6.2)

B-1 Améliorer l'assainissement et hygiène des ménages

Les tableaux suivants présentent la situation des ouvrages d'assainissement réalisés et celle de la mise en œuvre de l'ATPC au cours de l'année 2016 :

Tableau N°14 : Ouvrages et actions d'assainissement de base réalisés en 2016

ACTIVITES	programmation 2016	Total réalisations 2016	Taux de réalisation en % 2016	REGIONS							
				AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
latrines familiales	19 560	18 331	93,7	0	2 966	3 746	2 365	0	1 217	1 203	6 834
latrines publiques	485	1 596	329,0	39	42	116	177	887	97	55	183
Ouvrages Eaux grises	4 614	2 386	51,7	0	0	2 385	1	0	0	0	0
Kits Lavage de Mains	3 214	3 531	110	0	0	2 501	35	20	48	887	40
ATPC : nombre de villages	1 158	1 243	107	20	25	74	263	0	337	333	191
ATPC : pop. totale	525 801	727 024	138,2	7 186	10 959	45 068	130 271	0	347 080	133 216	53 244
Villages FDAL	1 158	834	72,0	13	20	25	160	0	272	193	151

Source : Rapport - Atelier national de validation du bilan 2016 et programmation 2017 du MHA

Tableau N° 15: Etat de mise en œuvre de l'ATPC (cumul depuis 2009)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
villages déclenchés	10	65	106	112	434	700	1 005	1 243	3 675
villages déclarés FDAL	8	25	64	78	194	63	283	834	1 549

Tableau n°16 : Taux d'accès des ménages aux différents services OMD/ODD en 2016 par milieu

	Défécation à l'air libre (pas de service)	Service inadéquat	Service minimal (partagé)	Service basique
Urbain	13,8 %	36,1 %	19,8 %	30,3 %
Rural	80,6 %	13,5 %	1,7 %	4,2 %
Ensemble	68,7 %	17,5 %	4,9 %	8,9 %

Source : Données ECVMA/ INS / 2012 et ENISED/ INS / 2015

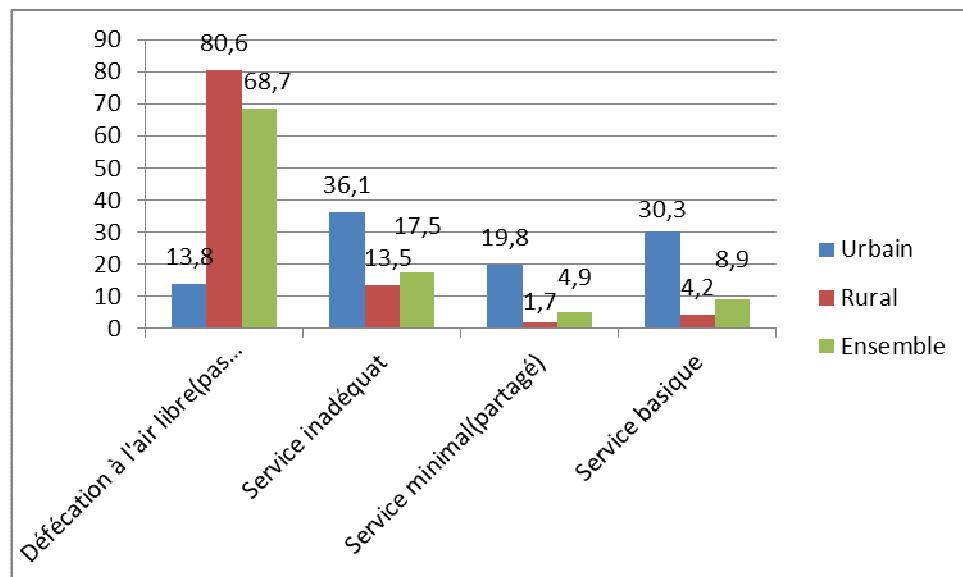


Figure n°3 : services OMD/ODD en assainissement de 2016 par milieu

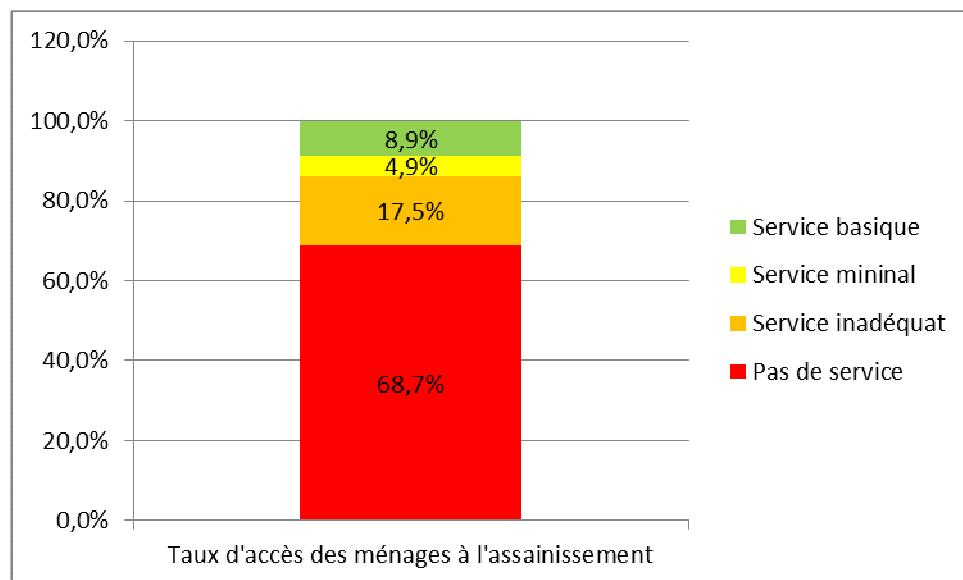


Figure n°4 : Echelle de services OMD/ODD en assainissement de 2016 au Niger

B-2 Améliorer l'assainissement et l'hygiène des établissements scolaires

Tableau N°17: Nombre de blocs de latrines scolaires construites en 2016

Région	Nombre de blocs
AGADEZ	12
DIFFA	38
DOSSO	75
MARADI	153
NIAMEY	298*
TAHOUA	64
TILLABERI	17
ZINDER	142
TOTAL	799

* Il s'agit de 298 blocs de latrines au lieu de 887 cabines dans le tableau 7.

B-3 Améliorer l'assainissement et l'hygiène des formations sanitaires

Tableau N°18: Nombre de blocs de latrines construites en 2016 dans les formations sanitaires

Région	Nombre de blocs
AGADEZ	0
DIFFA	4
DOSSO	16
MARADI	11
NIAMEY	0
TAHOUA	30
TILLABERI	11
ZINDER	38
TOTAL	110

B-4 Améliorer l'assainissement et l'hygiène des autres lieux de vie

Tableau N° 19: Nombre de blocs de latrines construites en 2016 dans les lieux publics

Région	Nombre de blocs
AGADEZ	27
DIFFA	0
DOSSO	25
MARADI	13
NIAMEY	0
TAHOUA	3
TILLABERI	27
ZINDER	38
TOTAL	133

Construction de station de traitement des boues de vidange (STBV)

- Les travaux de construction de la première station de traitement des boues de vidange (STBV) à Koubia en périphérie de la ville de Niamey sont exécutés à hauteur de **25% au 01/12/2016** ;
- Les sites présélectionnés pour abriter la deuxième station de traitement des boues de vidange (STBV) en périphérie de la ville de Niamey par ordre de priorité sont : le site de Kori Ouallam situé dans l'arrondissement Niamey II (40 ha.), le site de Bossey Bongou situé dans l'arrondissement Niamey IV (11 ha.) et le site de Bossey Bongou situé dans l'arrondissement Niamey IV (18 ha)

B-5 Renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion de l'hygiène et de l'assainissement

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles, les agents de l'assainissement ont bénéficiés des sessions présentées dans le tableau 18 ci-dessous.

Tableau 20 : Formations reçues pour le renforcement des capacités :

THEMES :	PERIODE DU :	LIEU	NOMBRE DE CADRES	NOMBRE DE FEMMES
Impulser la croissance verte en Afrique	10 au 21 Octobre 2016	Ouagadougou au Burkina Faso	1	0
Formation des formateurs sur La Gestion de l'Hygiène Menstruelle	Août 2016	Niamey	1	0
Formation sur La Gestion de l'Hygiène Menstruelle	19 au 22 Décembre 2016	Niamey	8	3
Formation des formateurs en ATPC par la fondation Karmal Kar	05 au 09 Septembre 2016	Maradi	4	1
Formation au marketing de l'assainissement	19 au 22 Juillet 2016	Kollo	6	2
Détection précoce des cas de choléra, contrôle des infections et réponse d'urgence dans les hotspots du Niger	6 au 11 Septembre 2016 Et du 29 au 9 Octobre 2016	Kollo, Téra, Tillabéri, Maradi, Madaoua, Konni, N'Guigmi et Diffa	1	0
Plaidoyer et lobing sur l'eau et l'assainissement	27 au 30 sept 2016	Niamey	1	1
Formation des formateurs en approche ATPC dans la Région de Dosso, commune de Falwell	11 au 15 avril 2016	Falwell	1	1
Formation des formateurs sur l'approche ATPC dans la commune de Kieché	26 au 28 avril 2016	Kieché	2	1
Formation sur la Gestion Axée sur les Résultats (04 au 08 octobre 2016	Niamey	4	3
Voyage d'étude et d'échange d'expériences en matière d'assainissement	19 au 23 Décembre 2016	Burkina faso	4	1

C- ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME : CONNAISSANCE, SUIVI ET PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

A l'horizon 2030, mettre en oeuvre une gestion intégrée et une utilisation rationnelle des ressources en eau à tous les niveaux tout en réduisant les pollutions et en protégeant les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs (ODD Cibles 6.3 à 6.6)

C-1 Améliorer les connaissances et le suivi des ressources en eau et de leurs usages

C-1-1 Un réseau moderne de mesures des eaux de surface opérationnel est mis en place

Le réseau hydrométrique national compte 74 stations (tableau 21) dont 6 sont équipées de limnigraphes.

Tableau 21 : Stations du réseau hydrométrique national

Régions	Situation en 2016
Agadez	9
Diffa	5
Dosso	8
Maradi	8
Tahoua	8
Tillabéri	24
Zinder	11
Niamey	1
TOTAL	74

Tableau 22 : Situation des limnigraphes installés

Régions	Situation en 2015	Nombre installé en 2016	Total en 2016
Tillabéri	2	3	5
Niamey		1	1
	2	4	6

Parmi les 6 limnigraphes (PS Light II GSM), 4 ont été installés en 2016, sur les différentes stations hydrométriques (le fleuve Niger à Niamey et à Kandadji, la Sirba à Garbey Kourou et le Dargol à Kakassi).

C-1-2 Un réseau piézométrique optimal est mis en place et permet l'évaluation correcte des ressources en eau souterraine

Le réseau national de suivi piézométrique compte en 2015, **1137** points d'observations piézométriques. Mais ce réseau est diminué en 2016 de **59** ouvrages.

Tableau 22 : Répartition par région des ouvrages hydrauliques du réseau national de suivi piézométrique.

Régions	Situation en 2015	Situation en 2016
Agadez	43	43
Diffa	70	49
Dosso	209	209
Maradi	277	258
Tahoua	196	196
Tillabéri	203	203
Zinder	110	91
Niamey	29	29
	1137	1078

- 38 ouvrages hydrauliques servants de piézomètres ont été vandalisés, dont 19 dans la région de Maradi et 19 autres dans celle de Zinder ;
- 21 autres ouvrages inaccessibles pour raison d'insécurité ont été provisoirement retirés du réseau dans la région de Diffa ;
- Des enregistreurs automatiques ont été installés sur un certain nombre de piézomètres pour optimiser le réseau et permettre l'évaluation correcte des ressources en eau souterraine soit un total de 81 en 2016. Le tableau suivant présente la répartition des enregistreurs par région :

Tableau 24 : Enregistreurs automatiques installés par région

Régions	Situation en 2015	Nombre installé en 2016	Total en 2016
Diffa	8	5	13
Dosso	4	10	14
Maradi	7	10	17
Tahoua	5	0	5
Tillabéri	8	0	8
Zinder	10	10	20
Niamey	4	0	4
	46	35	81

En 2016, 35 enregistreurs ont été installés sur des piézomètres (Maradi, Zinder, Diffa et Dosso). Une évaluation des réseaux de suivi piézométrique national et de suivi de la qualité des eaux souterraines a été faite en vue d'améliorer leurs performances.

C-1-3 Un Observatoire de l'Eau et de l'Environnement est mis en place et fonctionnel au niveau central

- L'observatoire n'est pas encore mis en place ;
- Edition et publication de deux (02) notes techniques sur la crue locale exceptionnelle du fleuve au Niger le 30 août et 14 septembre 2016 ;
- Edition et publication de 12 bulletins hydrologiques décadiques pendant la campagne agro-sylvo-pastoral.

C-1-4 Un réseau de base permettant l'évaluation correcte et le suivi de la qualité des eaux est opérationnel

Le réseau de national de suivi de la qualité des eaux compte 257 ouvrages. Pas d'évolution enregistrée pour l'année 2016.

Tableau 25 : Répartition par région des ouvrages hydrauliques du réseau national de suivi de la qualité de l'eau

Régions	Nombre d'ouvrage
Agadez	3
Diffa	49
Dosso	40
Maradi	20
Tahoua	40
Tillabéri	20
Zinder	63
Niamey	22
	257

- Dans le cadre du suivi de la qualité des eaux plusieurs analyses ont été réalisées notamment, 460 analyses physico-chimiques et 220 analyses bactériologiques dans la région de Maradi ;
- Egalement une étude sur la pollution fluorée dans la région de Zinder a été réalisée à fin d'élaborer une cartographie des pollutions.

C-1-5 Le fonctionnement hydrologique des bassins, sous bassins et aquifères est connu en corrélation avec l'évolution des états des eaux de surface et souterraine

- 5 missions de suivi piézométrique effectuées par les DRHA (Zinder, Maradi et Diffa) ;
- 3 missions de suivi hydrométrique de 26 stations des régions du fleuve, Maradi et Zinder ;
- 33 jaugeages à l'ADCP et au moulinet hydrométrique réalisés sur les stations du Gorouol à Alcongui, le Dargol à Kakassi, la Sirba à Garbey-kourou, le fleuve Niger à Ayorou, le Goroubi à Torodi, le Goulbi Maradi et de la Région de Zinder.

C-1-6 Les ressources en eau et les infrastructures d'assainissement sont inventoriées

Les activités prévues pour atteindre ces résultats attendus permettent l'opérationnalisation du SISEAN. Au cours de l'année 2016 les activités suivantes ont été réalisées à savoir :

- Un atelier de formation des équipes d'inventaire des ouvrages d'hydraulique et d'assainissement à Dosso. Ont pris part à ces ateliers : la Direction régionale, les Directeurs Départementaux et les représentants des communes (notamment les agents communaux d'eau et d'assainissement) ;
- 7 missions de terrain dans les régions de Dosso, Tillabéry, Zinder et Maradi ont été effectuées pour Collecter les données sur les ressources en eau (hydrométrie, piézométrie et qualité des eaux) ;
- Mise en place d'une (1) base de données spécifiques des quatre (4) sous bassins versants étudiés dans le cadre du PANGIRE.

C-2 Elaboration du Plan d'Actions National sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Elaboration et validation du PANGIRE avec son programme prioritaire d'investissements.

D-ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME : GOUVERNANCE DU SECTEUR

A l'horizon 2030, améliorer la gouvernance, renforcer les capacités nationales et renforcer la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement (ODD Cibles 6a & 6b)

D-1 L'Etat assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur

D-1-1 Le MHA a développé les outils et méthodes de la gestion

- Etude du Projet d'Appui Institutionnel basé sur un diagnostic et un manuel d'organisation du MHA;
- Evaluation du PASEHA II avec le principe "VALUE FOR MONEY"

D-1-2 La Politique de l'eau est approuvée

- Le financement de la Politique Nationale de l'eau est acquis à travers le Projet d'Appui Institutionnel financé par la Coopération Luxembourgeoise

D-1-3 Le Guide SPE/AEP est révisé

- L'arrêté n°65 MHA/SG/DGH du 09 novembre 2016 portant création, attributions et composition du Comité chargé de la Révision du Guide des services public de l'eau en milieu rural au Niger a été signé;
- Elaboration des termes de référence pour le partage des recommandations issues de l'étude sur la performance du Guide SPE dans les régions

D-1-4 La Programmation est diffusée aux différents niveaux (communal, régional et central)

- Réalisation des revues régionales sur le bilan et la programmation des activités WASH de l'UNICEF;
- Réalisation d'un atelier national de bilan 2016 et de programmation 2017 des activités du MHA.

D-1-5 Les Guides BPO et DPPD sont diffusés

- Elaboration du Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses 2017-2019 du MHA et transmis au Ministère des Finances;
- Le financement de l'informatisation du BPO est acquis à travers le Projet d'Appui Institutionnel financé par la Coopération Luxembourgeoise

D-1-6 Le Plan de formation et de gestion des carrières est élaboré et mis en œuvre

Dans le cadre de l'élaboration du plan de formation 2017-2019, des missions de terrain afin d'échanger directement avec les agents bénéficiaires se sont déroulées sur toute l'étendue du territoire national. Ces formations ont permis d'apporter aux fonctionnaires des compétences qui sont directement utilisables dans le cadre des fonctions qu'ils occupent. C'est pourquoi, ces formations doivent dorénavant se conformer aux besoins profil/emplois et non les besoins particuliers des agents. L'élaboration du plan de formation est en cours en rapport avec un consultant qui a été déjà recruté.

Concernant le plan de gestion de carrière, il est prévu de recruter un consultant pour l'élaboration du plan de gestion de carrière, qui est une programmation des différentes étapes marquant la progression professionnelle d'un agent. Pour cela, des missions de terrain devront également être organisées.

D-1-7 Le MHA est apte à assumer ses fonctions régaliennes

En 2016, les acquisitions comprennent du matériel informatique (7 ordinateurs portables et 7 ordinateurs de bureau), des véhicules (2 Toyota 4X4 Hard Top acquis à travers le PASEHA II, et 1 véhicule Station Wagon TOYOTA 4X4 V8 sur fonds propres de l'Etat) et du matériel technique (1 serveur Rack financé par la coopération suisse).

D-1-8 Le Manuel de procédures internes est mis en place

Prévu pour 2017

D-1-9 Le management basé sur les résultats est en place au MHA

Programmation prévue dans le Projet d'Appui Institutionnel.

D-2- L'Etat assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur

D-2-1 Les Outils de coordination sont en place

- Tenue de **quatre (4)** reunions de concertation Etat-PTF du secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- Tenue de la revue annuelle sectorielle Eau et Assainissement;

D-2-2 Le Dispositif de suivi-évaluation est en place

- Elaboration et validation d'un guide de suivi- evaluation du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement 2016-2030;
- Elaboration du Rapport annuel d'activités du MHA 2015;
- Elaboration des rapports périodiques du suivi de l'action gouvernementale; (trimestriels et annuel)

D-2-3 La communication externe est assurée avec diffusion de l'information

- Organisation de la journée internationale sur le lavage des mains au savon;
- Organisation de la champagne d'information et de sensibilisation (Journée WASH au championnat de lutte traditionnelle Tahoua 2016);
- Diffusion de (--) articles de presse sur les missions et visites de travail du Ministre.

D-2-4 Le dispositif de coordination régionale est renforcé

La stratégie régionale non encore élaborée. Par contre il y a eu la tenue de deux (2) CREA dans la region de Zinder et une CREA dans celle de Diffa. Des réunions CLUSTER sont régulièrement tenues dans toutes les régions.

D-2-5 Un appui à la maîtrise d'ouvrage est apporté à toutes les collectivités territoriales

- Réalisation d'une étude sur la maîtrise d'ouvrage communale avec définition du processus de mise en place d'un service municipal de l'eau et de l'assainissement;
- Réalisation des missions de supervision et d'appui conseil du niveau central vers les structures déconcentrées du MHA;
- Tenue d'un forum MHA- Collectivités territoriales sur la mise en œuvre du guide du Service Public de l'eau.
- Elaboration de quatorze (14) nouveaux PLEA

D-2-6 La formation continue des agents communaux SMEA est assurée

Certaines communes disposent des agents municipaux d'eau et d'assainissement et assurent leur formation avec l'appui de certains projets et programmes intervenant dans celles-ci.

D-2-7 Les financements domestiques potentiels sont mobilisés

- Elaboration d'un projet de décret relatif à la mise en place d'un fonds national de l'eau et de l'assainissement conformément aux dispositions du Code de l'Eau.

D-2-8 Le bureau de régulation est fonctionnel selon les textes

- Le bureau de régulation est fonctionnel mais une réadaptation des textes a été faite pour se conformer aux fonctions réelles d'une structure de regulation

D-2-9 Unité d'analyse stratégique et prospective rattachée au SG est opérationnelle

- Le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement 2016-2030 est élaboré et transmis pour adoption au niveau du gouvernement. Une fois adopté, une table ronde des bailleurs de fonds sera organisée et ensuite mettre en place cette unité.

D-2-10: Le secteur privé est apte à réaliser les ambitions du PROSEHA

Aucune activité n'est réalisée en 2016

D-2-11 Le sous-secteur a accès aux prêts concessionnels pour les investissements

Aucune activité n'est réalisée en 2016

D-3 Renforcer la société civile pour la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH

Tous les ouvrages hydrauliques installés sur le terrain , disposent d'un dispositif de contrôle et de suivi de la gestion de l'eau (comité de gestion de point d'eau, association des Usagers du Service Public de l'eau-AUSPE).

D-3-1 La protection et la défense des citoyens et usagers des services publics sont assurées en application de l'AFDH

Les TDR ont été élaborés afin d'identifier les structures associatives nigériennes pouvant promouvoir l'AFDH dans le secteur de l'eau et de l'Assainissement.

E-ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME : HYDRAULIQUE PASTORALE

Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'hydraulique pastorale

E-1 Mettre à jour périodiquement, en continu et valoriser l'inventaire des ressources hydrauliques en milieu pastoral

E-1-1 l'inventaire exhaustif des points d'eau pastoraux est mis à jour

L'état des lieux de la base de données hydraulique n'a pas eu lieu, néanmoins le référentiel 2016 des ouvrages hydrauliques est actualisé et prend en compte les infrastructures en milieu pastoral.

E-1-2 Une synergie entre SIGNER et SIM Bétail est créée

Aucune réunion périodique de concertation et d'échange continu entre le SIGNER et le SIM bétail n'a eu lieu,

E-2 Affirmer une politique de mobilisation et de gestion intégrée des eaux de surface

E-2-1 La mobilité pastorale est sécurisée

Il a été signé 9 accords sociaux dans les régions d'Agadez, Dosso, Tillabéri et de Tahoua.

E-3 Adapter la démarche d'implantation des points d'eau pastoraux

E-3-1 L'implantation concertée et inclusive des nouveaux ouvrages hydrauliques en milieu pastoral est institutionnalisée

Existence d'un arrêté N°0068/MHA/MEL fixant les normes d'implantation des points d'eau en milieu pastoral du 5 octobre 2015.

E-4 Optimiser la Gestion des points d'eau d'hydraulique pastorale

E-4-1 La gestion responsable des points d'eaux pastoraux par les parties prenantes et les collectivités au premier chef est promue

- Formalisation de la responsabilisation des conseils régionaux de développement sur la gestion de l'hydraulique pastorale. conformément au décret N°2016-076/PRN du 26 janvier 2016
- Un cahier de charge sur le transfert de compétences et de ressources aux conseils régionaux a été préparé.

E-5 Préserver la qualité de l'eau pour garantir une meilleure santé humaine et animale en milieu pastoral

E-5-1 l'accès à l'eau de qualité en quantité suffisante pour tous les usagers de l'espace pastoral est assuré

L'analyse physico-chimique systématique de l'eau sur tous les ouvrages pastoraux est réalisée.

Par ailleurs, un rapport mensuel sur les réalisations est régulièrement produit et partagé à travers les réunions du Comité Interministériel d'Orientation (CIO) de l'Initiative 3 N " les Nigériens Nourrissent les Nigériens."

Tableau N°26: Réalisation des points d'eau d'hydraulique pastorale

ACTIVITES	Programmation 2016	Total réalisations 2016	Taux de réalisation en % 2016	REGIONS							
				AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
REALISATION D'INFRASTRUCTURES											
- puits cimentés (pastoraux)	135	86	63,70	0	31	14	18	0	12	5	6
- SPP	29	14	48,28	12	0	0	0	0	1	1	0
- extensions SPP (nouvelles BF)		1		0	0	0	0	0	1	0	0
Nouveaux ePEM	164	156	95,12	60	31	14	21	0	14	10	6
REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES											
- puits cimentés (pastoraux)	43	44	102,33	15	19	0	0	0	10	0	0
- SPP	8	1	12,50	0	0	0	0	0	0	1	0
ePEM réhabilités	51	52	101,96	15	19	0	0	0	10	8	0

Source : Bilan 2016 et programmation 2017 du MHA

NB : La première phase du PROSEHA se proposant un rythme de réalisation de 1000 équivalents PEM par an. le bilan 2016 nous donne un taux de réalisation physique de 15,6%.

E-6 Promouvoir le sous-secteur de l'hydraulique pastorale

E-6-1 Un comité de pilotage chargé du suivi de la mise en œuvre est fonctionnel

Mise en place d'un comité de pilotage national de la SNHP par arrêté du MHA. Ce comité depuis la signature de son arrêté ne s'est pas réuni.

E-6-2 Des études sur l'hydraulique pastorale sont menées

En 2016, aucune étude n'a été réalisée dans le domaine de l'hydraulique pastorale.

E-6-3 La stratégie nationale est régionalisée

Mise en place des comités de pilotage régionaux

E-6-4 Des programmes de développement des infrastructures en hydraulique pastorale sont bien conçus et mis en œuvre

RESSOURCES FINANCIERES

Exécution du budget de fonctionnement du MH/A

La situation de la consommation des crédits de fonctionnement alloués et libérés au cours de l'**année 2016** est la suivante :

Tableau N° 27 : Situation de l'exécution du budget 2016 du MHA hors salaires et investissement (Titre 5b)

Titres	Crédits votés	Crédits libérés	Crédits Consommés	Taux 1	Taux 2
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	604 266 357	282 186 886	277 694 562	98%	46%
Titre 4 : Transferts courants	15 076 893	13 642 232	12 690 777	93%	84%
Titre 5 : Investissements administratifs	498 245 210	196 227 399	120 690 350	61%	24%
Total	1 117 588 460	492 056 517	411 075 689	83,54%	36,78%

Source : Rapport annuel 2016 DRFM/MH/A

- ☞ **Taux 1** : Consommation par rapport aux crédits libérés ;
- ☞ **Taux 2** : Consommation par rapport aux crédits votés.

Exécution du budget d'investissement du MH/A (Titre V)

Comme le montre le tableau 28 ci-dessous, la consommation des crédits pour les investissements s'élève à 42 474 819 607 FCFA en 2016 pour une prévision de 59 603 730 067 FCFA, soit un taux d'exécution de **70,70%**.

Tableau N° 28 : Exécution du Titre V – MHA (Consommation 2016)

	En Fcfa	répart. LFR 2016				Consommation 2016				
	Intitulés des projets et programmes. LFR 2016	LOI FINANCES LFR 2016	ANR	TRESOR	EMPRUNT	ANR	TRESOR	EMPRUNT	TOTAL	Taux cons.
1	Ouvrages hydrauliques	3 220 000 000		3 220 000 000			3 203 322 808		3 203 322 808	99,48%
2	Ouvrages Assainissements	80 000 000		80 000 000			30 000 000		30 000 000	37,50%
3	Investissement Administratif(VA)	498 245 210								
4	Programme d'Appui secteur eau, hygiène et assainissement (PASEHA)- PH 2	3 901 558 000	3 841 558 000	60 000 000		3 228 266 944	24 000 000		3 252 266 944	83,36%
5	Programme de Mini AEPpar Système Photovoltaïque phase 3	1 389 607 400	4 871 111 460			4 871 111 460			4 871 111 460	350,54%
6	Programme Hydraulique Villageoise Pastorale PHASE 2 Coop Belge	2 417 055 508	2 251 055 508	166 000 000		1 973 837 014			1 973 837 014	81,66%
7	Projet initiative d'accélération des OMD	3 908 270 400	3 908 270 400			1 742 903 286			1 742 903 286	44,60%
8	Puits villageois et Pastoraux et Forages Villageois (Ressources PPTE)	1 046 105 602		1 046 105 602			356 915 250		356 915 250	34,12%
9	Programme Hydraulique Rurale (EXIMBANK INDE)	6 815 925 000			6 815 925 000			7 116 507 158	7 116 507 158	104,41%
10	2e sous-programme AEP et Assainissement milieu rural (Ti-Do)	3 117 323 234			3 117 323 234			4 236 153 716	4 236 153 716	135,89%
11	AEP Ganaram Zinder (EXIM BANK CHINE)	2 955 760 611			2 955 760 611			2 955 760 611	2 955 760 611	100,00%
12	Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain (PEAMU)	3 342 000 000			3 342 000 000			10 075 174 862	10 075 174 862	301,47%
13	Etude et travaux de la Réalisation des aménagements hydrauliques multi usages(UEMOA)	872 500 000	872 500 000			49 650 000			49 650 000	5,69%
14	Etude de la recharge des eaux souterraines du champ de captage de la ville de TERA et Sud Maradi	26 058 495	22 958 495	3 100 000		39 812 640	0		39 812 640	152,78%
15	Projet Hydraulique urbaine et Assainissement (AFD) Composante Assainissement	986 940 000			986 940 000			6 200 000	6 200 000	0,63%
16	Projet Hydraulique Urbaine et Assainissement ville de Niamey (AFD/BEI/FINEXPO/ORIO)	13 026 380 607			13 026 380 607			2 228 607 628	2 228 607 628	17,11%
17	Gotheye Terra EXIM BANK CHINE	12 000 000 000			12 000 000 000			0	0	0,00%
		59 603 730 067	15 767 453 863	4 575 205 602	42 244 329 452	11 905 581 344	3 614 238 058	26 618 403 975	42 138 223 377	70,70%

Estimation des réalisations financières globales du secteur Eau et Assainissement (année 2016 / BPO)

Le bilan financier global du secteur pour l'année 2016 est présenté ci-dessous selon le cadre logique du PROSEHA. Il a été estimé par le MHA sur les bases suivantes :

- 1) Exécution de la Loi de finances 2016 (voir tableau ci-dessus)
- 2) Exécution des programmes des PTFs hors Loi de finances
- 3) Réalisation des autres structures sur le terrain (ONGs, Communes, etc...) : le coût des ouvrages réalisés dans chaque région a été estimé en utilisant les couts unitaires du BPO

Ce bilan financier prend donc en compte tous les financements du secteur

Tableau N° 29 : Bilan financier global 2016 du secteur Eau et Assainissement

Sous-prog.	<i>en milliers de FCFA</i>	Réalisations 2016
SP1	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	67 382 257
SP2	HYGIENE et ASSAINISSEMENT	9 939 887
SP3	RESSOURCE EN EAU	791 940
SP4	GOUVERNANCE DU SECTEUR	7 213 371
SP5	HYDRAULIQUE PASTORALE	202 621
	Total	85 530 076

Le BPO 2014-2016 prévoyait une enveloppe de 108,5 milliards de FCFA, donc il a été exécuté à hauteur de **78,85 %**.

A titre de comparaison :

- Le bilan financier global de l'année 2014 était de 66,588 milliards de FCFA, ce qui représentait une exécution du BPO de 60 %.
- Le bilan financier global de l'année 2015 était de 80,037 milliards de FCFA, ce qui représentait une exécution du BPO de 68,4 %.

On constate donc une nette progression dans le secteur entre 2014 et 2016.

Il est aussi possible de faire le bilan **global et cumulé de la mise en œuvre du BPO 2014-2016** (présentée lors de la Revue Sectorielle de 2013) :

Tableau 30 : Bilan financier 2014-2016 du secteur Eau et Assainissement en comparaison du BPO 2014-2016 [en milliers de FCFA]

Volet BPO	<i>en milliers de FCFA</i>	Prévisions BPO 2014-2016	Réalisations 2014-2016	Taux de réalisation du BPO
A	GIRE	4 107 420	1 572 067	38,27%
B	HYDRAULIQUE RURALE	149 344 826	133 268 673	89,24%
C	ASSAINISSEMENT DE BASE	22 341 355	24 022 637	107,53%
D	HYDRAULIQUE URBAINE	129 091 954	50 860 928	39,40%
E	GOUVERNANCE DU SECTEUR	32 129 228	25 383 945	79,01%
	Total	337 014 783	235 108 250	69,76%

ANALYSE DES RESULTATS ET DES CONTRAINTES RENCONTREES ; PROPOSITION DE MESURES CORRECTIVES

Ce chapitre présente des analyses des résultats de chaque objectif spécifique du cadre logique du Ministère pour le secteur « eau & assainissement ».

1 Sous-Programme Alimentation en Eau Potable

En milieu rural :

En 2016, le taux de couverture géographique de toutes les régions a progressé par rapport à 2015. Cette progression varie de 0,4 point (Maradi) à 10,8 points (Niamey qui n'est pas très représentative du fait de la prédominance de l'hydraulique urbaine dans cette région). Mais en éliminant la valeur de Niamey dans la série, la moyenne de la progression de l'indicateur sur les sept (7) autres régions est de 0,96 point.

L'atteinte de la cible de la première phase 2016-2020 du PROSEHA (2016-2030) qui est de 90% pour le taux de couverture géographique requiert donc des efforts substantiels d'investissements dans le secteur en milieu rural pour les années à venir.

Concernant le taux d'accès théorique, quatre (4) régions ont un TAt supérieur à la moyenne nationale (**45,5%**). Il s'agit de Dosso (**63,50%**), Maradi (**51,70%**), Diffa (**51,10%**), Tillabéry (**46,2%**). Par contre, les **quatre (4) autres** régions enregistrent un taux inférieur à la moyenne à savoir Agadez (**44,20%**), Tahoua (**39,20%**), Niamey (**38,00%**) et Zinder (**35,2%**). Ces résultats ont permis d'approvisionner 382 349 personnes supplémentaires.

La moyenne nationale du taux de panne en **2016** est de **8,5%**. Il a significativement diminué **depuis 2009** où il était à **19,47%**. Toutes les régions ont atteint voir dépassé la cible visée par le **PN-AEPA** à savoir **un taux de panne inférieur à 10% à la fin de l'année 2015**.

En 2016, certaines régions ont vu leurs taux de panne augmenter par rapport à l'année 2015, il s'agit notamment des régions de Niamey (0,2%) et de Dosso (0,5%). Cette situation démontre un relâchement des comités de gestion des points d'eau et les communes /ou des délégataires ne respectant pas les contrats de mise en œuvre du Guide National de Service Public de l'Eau.

Théoriquement, les niveaux de service publics décrits dans le PROSEHA doivent être obtenus par enquêtes. Mais compte tenue de la difficulté de réalisation de ces enquêtes, le MHA propose grâce au référentiel des ouvrages hydrauliques un calcul des principaux indicateurs du PROSEHA.

C'est ainsi que le Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable en milieu rural est de 1,1%, le Taux d'accès des ménages au service basique d'eau potable est 18%. Les ménages disposant d'un service d'eau inadéquat représentent 50,1% et ceux ne disposant pas de service d'eau potable sont de 30,8%, soit environ 60 350 ménages.

En milieu urbain :

Le Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable en milieu urbain est de 63,6% contre un taux de desserte en 2016 de 93,6%. Le Taux d'accès des ménages au service basique d'eau potable est 29,6%. Les ménages ne disposant pas de service d'eau potable représentent 6,8%.

2 Sous-Programme Hygiène et Assainissement

Depuis l'avènement des ODD et l'élaboration et l'adoption du PROSEHA, de nouveaux indicateurs sont renseignés. La situation du sous secteur d'hygiène et d'assainissement se présente comme suit au plan national:

- Le Taux d'accès des ménages au service optimal d'assainissement est de 2,6%,
- le Taux d'accès des ménages au service basique d'assainissement est de 6,20%.
- Le taux des ménages disposant d'un service d'assainissement inadéquat est de 17,50%
- le taux de défécation à l'air libre est de 68,7 %.

Ces chiffrent montrent bien la nécessité de redoubler d'effort pour satisfaire les populations en matière de services d'hygiène et d'assainissement

L'atteinte de la cible de la première phase 2016-2020 du PROSEHA (2016-2030) qui est de 50% pour le taux d'accès nationale en matière d'assainissement nécessite d'énormes investissements dans le sous secteur. Il est caractérisé non seulement par un déficit important de financement mais aussi de disparité de financement entre le milieu rural et le milieu urbain.

Dans la perspective d'améliorer les résultats obtenus les défis suivants sont à relever :

- La communication pour un changement positif de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement ;
- L'identification de mécanismes innovants pour le financement du sous-secteur ;
- L'harmonisation des approches d'interventions dans le sous-secteur ;
- L'accroissement de l'implication des niveaux déconcentré et décentralisé dans la promotion du sous-secteur ;
- L'atténuation des disparités des interventions dans le sous-secteur entre les milieux rural et urbain ;
- L'amélioration du cadre institutionnel du sous-secteur ;
- L'application des textes législatifs et règlementaires.

3. Sous programme Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau

L'année 2016 a vu la finalisation de l'élaboration du PANGIRE et de ses programmes d'investissements prioritaires. Le document du PANGIRE a été validé et transmis au Gouvernement pour adoption. La collecte des données a été effectuée dans quatre (4) sous bassins ayant fait l'objet d'études spécifiques de leurs aquifères alluviaux (Goulbi Maradi, Dallols, Korama) soumis à d'énormes pressions (usages multiples, risques de pollutions diverses, etc...).

La DGRE a pu réaliser la veille hydrologique pendant la saison hivernale et élaborer les bulletins décadiques qui ont permis d'alimenter le Système d'Alerte Précoce (hydro-agrométéo).

En ce qui concerne les eaux souterraines, l'année 2016 a connu une grande avancée dans le renforcement du réseau national de suivi piézométrique continu avec l'installation des enregistreurs automatiques sur 35 piézomètres répartis dans les Dallols Maouri et Bosso, Goulbi Maradi, Korama et la région de Diffa.

Les données collectées des piézomètres équipés d'enregistreurs automatiques présentent des variations temporelles du niveau de l'eau et la température dans certains points d'observations. On observe une variation piézométrique de 0 à 25 cm de la nappe alluviale du Goulbi Maradi.

Dans la région de Zinder, les variations piézométriques maximales du Continental Intercalaire observées dans le champ de captage de la SORAZ sont comprises entre 0,5 m au niveau du piézomètre CZ05 et 5,85 mètres au niveau du piézomètre CZ06.

Les variations piézométriques la nappe de la Korama observées au cours de l'année 2016 sont comprises entre 2 et 6 mètres et sont tributaires de eaux de pluies.

Le suivi de la qualité de l'eau se poursuit au niveau de certaines régions avec l'appui des projets et programmes (PASEHA 2, AIEA,.....etc.) ; mais il est plus que nécessaire de généraliser cette activité sur l'ensemble du pays pour mieux évaluer et de bien gérer la ressource en prenant des décisions par l'utilisation des outils modernes plus appropriés.

Les résultats d'analyses d'eau réalisées au cours de l'année 2016 par la DRHA de Maradi montrent une qualité physico chimique acceptable des 460 échantillons d'eau prélevés dans la région. Toutefois 5% de ces échantillons d'eau prélevés présentent des valeurs anormales de fluorures, de nitrates et/ou des nitrites dans les départements de Dakoro, GuidanRoumji et de Madaroumfa.

En ce qui concerne les eaux de surface, pour l'année 2016, l'analyse des débits moyens journaliers ont montré que la troisième décade du mois d'août a été caractérisée par une montée progressive des eaux à Niamey. La hauteur d'eau qui était de 500 cm (pour un débit de 1472 m³/s) le 24 août 2016 est passée à 560 cm le 30 août 2016 (avec un débit de 1949 m³/s). La côte d'alerte jaune aux inondations, fixées à 530 cm, a été atteinte et dépassée le 27 août 2016.

Ainsi, les valeurs de débits observés le 30 août 2016 sont supérieures aux valeurs observées l'année passée et à celles de la moyenne des dix dernières années à la même date. Mais elles restent tout de même inférieures aux maximums observés le 05 août 2015 qui était de 580 cm pour un débit de 2127 m³/s et le 22 août 2012 qui était de 618 cm pour un débit 2492 m³/s qui se sont caractérisés par des inondations à Niamey.

Par la suite, les niveaux d'eau ont connu une légère baisse pour remonter encore le 14 septembre 2016. A cette date, les pluies de fortes intensités et les écoulements combinés des affluents de la rive droite du fleuve que sont la Sirba, le Gorouol et le Dargol ont engendré encore à Niamey, des crues dont la pointe a atteint une côte de 602 cm correspondant à un débit de 2333 m³/s. Ce débit de 2333 m³/s est nettement supérieur à tous ceux observés à la même date pendant les dix dernières années.

Il est à noter que depuis ces dernières années, du fait du changement climatique, dans le bassin du Niger, les phénomènes extrêmes telles que les crues exceptionnelles avec des inondations graves, sont de plus en plus enregistrés et vont se répéter.

De manière générale, le suivi régulier des ressources en eau devient impératif en raison des effets néfastes du changement climatique d'une part ; et d'autre part de l'accroissement de la demande en eau agricole (Initiative 3 N) suite à la poussée démographique et l'apparition des nouvelles industries extractives consommatrices d'eau (raffinage de pétrole, mise en bouteille des eaux minérales, etc...).

Les **mesures correctives** recommandées pour le sous-programme « Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau » sont les suivantes :

- Accélérer l'adoption du PANGIRE;
- Mettre en place le Secrétariat Permanent pour opérationnaliser le PANGIRE ;
- Sensibiliser les décideurs politiques à faire un plaidoyer pour la mobilisation des financements relatifs à la mise en œuvre du PANGIRE en organisant la table ronde des donateurs ;
- Mettre en place les structures GIRE dans l'ensemble des sous bassins prioritaires.

4 Sous-Programme Gouvernance

Le programme post OMD, en l'occurrence le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) a été élaboré de façon participative avec tous les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement et transmis au gouvernement pour adoption.

Le Mécanisme Commun de Financement, un des outils de financement du PROSEHA 2016-2030 a été élaboré à travers la mise en place d'un groupe de travail composé de différentes parties prenantes (MHA, M/plan, M/Finances, PTF, CT, ANFICT). Le MCF est géré à partir d'un manuel de procédures consensuellement élaboré et validé par tous les acteurs concernés.

Sur tout un autre plan, l'année 2016 a vu une avancée remarquable dans le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement suite à la signature des décrets N° 075 et 076/PRN du 26 janvier 2016. L'arrêté ministériel relatif au cahier des charges à transférer aux communes et régions est en préparation.

Les compétences des agents ont également été développées à travers plusieurs formations groupées organisées aux niveaux central et régional.

Toutefois certains défis restent à être relevés notamment, l'appropriation de certains outils de travail tels que l'élaboration et l'utilisation du budget programme par objectifs (BPO) et la faible maîtrise de l'outil informatique (Excel).

Au niveau déconcentré, le Ministère a décidé de relever le niveau des DDHA en nommant à leur tête des cadres supérieurs. Il reste toutefois à compléter les effectifs et leur formation sur les diverses réformes entreprises dans le secteur pour qu'ils appuient efficacement les communes.

Avec les efforts de l'Etat et de ses partenaires, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement dispose d'un parc informatique satisfaisant mais un plan de renouvellement doit être élaboré car certains de ces équipements commencent à être dépassés en termes de capacités. Par ailleurs, avec la création des nouvelles DDHA, il est impératif de prévoir un rehaussement des moyens financiers pour l'acquisition de nouveaux équipements informatiques et scientifiques en vue d'un renforcement de capacités des structures déconcentrées.

Pour ce qui est des véhicules, la nécessité de renouveler et d'agrandir le parc devient impérative pour une meilleure efficacité d'intervention sur le terrain des agents.

Les **mesures correctives** et autres actions recommandées pour le sous programme « Gouvernance » sont les suivantes :

- Accélérer la mise en place du Mécanisme Commun de Financement (MCF) du PROSEHA 2016-2030
- Améliorer la connexion en Internet du Ministère et ses différents démembrements et rendre opérationnel le site WEB du Ministère ;
- Finaliser l'élaboration de la politique nationale d'hygiène et d'Assainissement ;
- Elaborer la politique nationale de l'eau ;
- Augmenter les effectifs des DDHA et créer les services communaux de l'eau et de l'assainissement ;
- Recycler et former les agents du Ministère pour une meilleure utilisation des outils de travail (Logiciel Tompro, EXCEL, BPO ...etc) ;
- Mobiliser les financements conséquents pour la formation et les achats de matériel ;
- Construire des locaux de travail adéquat pour toutes les structures qui en manquent ;

La coordination du secteur fonctionne grâce à la tenue régulière des réunions du Cadre de Concertation Etat/PTF et à l'organisation de la revue sectorielle annuelle. Le Budget Programme par Objectifs n'a pas pu être élaboré en 2016 faute d'objectifs post-2015. L'adaptation de l'outil BPO aux objectifs du futur PROSEHA 2016-2030 sera réalisée dès l'adoption du PROSEHA et des formations seront organisées pour tous les acteurs concernés.

Le Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses (DPPD 2017-2019) a été élaboré et transmis au Ministère des Finances pour la prise en compte dans la budgétisation du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Les **mesures correctives** et autres actions recommandées pour cet objectif spécifique sont les suivantes :

- Accélérer la mise en place des cadres de concertation des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement là où ils n'existent pas et renforcer les cadres existants dans les régions et les départements ;
- Activer l'élaboration du BPO sectoriel en procédant à son informatisation et l'élaboration d'un guide d'utilisation par les acteurs;
- Utiliser le cadre logique du PROSEHA pour tous les projets et programmes du secteur ;
- Accélérer l'élaboration des PLEA dans toutes les communes ;
- Faire un plaidoyer pour l'augmentation du volume des financements alloués au secteur par l'Etat, les PTF et les ONG.
- Le guide de suivi-évaluation du PROSEHA 2016-2030 a été élaboré et validé comprenant des nouveaux formats de rapports intra-annuels et ex-post afin d'améliorer le rapportage selon les principes de la GAR et de l'approche-programme. Ce guide servira à l'élaboration des rapports annuels du secteur. Il reste à mettre l'accent sur la ponctualité dans la remise des rapports et l'amélioration de la qualité des analyses.

Pour ce qui concerne le suivi sectoriel, l'outil SISEAN doit être activé pour renforcer le suivi-évaluation et de diffusion de l'information. Le SISEAN contribuera efficacement à améliorer l'efficacité du rapportage et le suivi du secteur de l'eau et de l'assainissement. Il permettra à faire une programmation précise des activités de façon ascendante.

L'accent doit surtout être mis sur l'élaboration des PLEA au niveau de l'ensemble des communes afin d'affiner davantage le référentiel à cette échelle administrative la plus déconcentrée.

Le rapport annuel sur les indicateurs rend compte de l'évolution des indicateurs et constitue un élément essentiel du suivi-évaluation du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Les **mesures correctives** et autres actions recommandées pour cet objectif spécifique sont les suivantes :

- Réaliser rapidement l'inventaire des ouvrages hydrauliques et d'assainissement en associant l'INS dans tout le processus ;
- Veiller à l'application des règles de programmation selon la liste des localités prioritaires définies sur la base du référentiel pour garantir le meilleur impact des interventions sur l'accroissement de l'accès et la réduction des disparités géographiques

Afin d'optimiser le suivi dans le domaine de l'hydraulique rurale, l'ajustement suivant est proposé :

- Mise en place d'un mécanisme de suivi mensuel des réalisations par les DRHA/DDHA et remontée de l'information au niveau central.

5 Sous-Programme Hydraulique Pastorale

En 2015 le sous-secteur de l'hydraulique rurale a laissé la place aux sous-secteurs de l'Hydraulique Pastorale et celui de l'Hydraulique villageoise.

En 2016, les données obtenues dans le domaine de l'Hydraulique Pastorale sont prises en compte au niveau du sous programme AEP en milieu rural (à la page 29 du présent document), car ce sont toujours les indicateurs classiques : TCg , TAt, et TP qui ont été suivi pour le bilan annuel.

Avec le nouveau programme PROSEHA (2016-2030), les indicateurs du sous-secteur Hydraulique Pastorale : le taux de couverture des besoins en eau pour le bétail selon les normes nationales, la proportion de points d'eau pastoraux gérés de manière inclusive et la proportion de points d'eau pastoraux ayant fait l'objet d'au moins un conflit seront désormais renseignés.

Pour atteindre la cible de la première phase 2016-2020 du PROSEHA (2016 – 2030) qui est de 80% pour le taux de couverture des besoins en eau pour le bétail selon les normes nationales des efforts substantiels d'investissements en milieu Pastoral sont requis pour les années à venir car le bilan 2016 n'est qu'à hauteur que de 15,6%.

Les mesures correctives recommandées pour le sous-programme « Hydraulique Pastorale » sont les suivantes :

- Vulgariser davantage la SNHP aux niveaux national, régional, départemental et communal ;
- Faire un état de lieux de la base de donnée de tous les points d'eau pastoraux à travers les inventaires des points d'eau;
- Créer un mécanisme de collecte et d'intégration des données dans la base de données ;
- Activer le mécanisme de pilotage à tous les niveaux national, régional et communal ;
- Intensifier la recherche du financement du sous secteur Hydraulique Pastorale.

PLAN D'ACTION 2017

Loi de finances 2017

Au titre de la loi des finances 2017, les prévisions de dépenses et les crédits votés se présentent comme suit pour le MHA :

Tableau N° 31 : Prévisions des dépenses et Crédits votés

Titres	Libellés	Crédits votés [FCFA]
II	Dépenses du personnel	2 097 224 247
III	Dépenses de fonctionnement	516 019 737
IV	Subventions et autres transferts courants	13 401 502
V	Investissements exécutés par l'Etat	37 301 486 340
TOTAL		39 928 131 826

Tableau N° 32 Investissements prévus dans la loi des finances 2017 pour l'Hydraulique et l'Assainissement (Milieu rural et urbain)

N°	Nom du projet	Budget 2017	
		PTF	Etat
1	Puits villageois pastoraux et forages villageois-PPTE (Trésor)		1 046 105 602
2	Programme d'Appui au Secteur Eau-Assainissement Phase 2 (DANIDA / LUX&Trésor) Diffa-Zinder	3 087 280 000	54 000 000
3	Ouvrages hydrauliques (Trésor) (Territoire national)		500 000 000
4	Projet d'Hydraulique Rurale et Assainissement BID-UEMOA	1 359 700 000	45 000 000
5	Projet Initiatives d'Accélération des OMDS IAOMD (Tahoua-Maradi-Zinder)	4 265 392 435	
6	Projet Eau & Assainissement en milieu Urbain -PEAMU (Emprunt BM) territoire national	8 750 000 000	
7	Projet de réalisation des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'ouvrages d'assainissement liquide Tillabéry	2 000 000 000	
8	Projet hydraulique Villageoise et Pastorale dans la Région de Dosso(ANR/Belgique)	124 924 942	90 000 000
9	Investissements administratifs	471 822 605	
10	Programme Hydraulique Urbaine et Assainissement (AFD) (Région de Niamey)	500 000 000	
11	Projet de Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Niamey (ORIO/Fonds mondiale, AFD, BEI)	14 665 217 756	
12	Ouvrages d'Assainissement (Territoire national)		90 000 000
13	Etude et travaux de la Réalisation des aménagements hydrauliques multiusages(UEMOA)	252 043 000	
	Total général hydraulique et Assainissement (rural et urbain)	35 476 380 738	1 825 105 602
	TOTAL Budget investissement 2017		37 301 486 340
	% par source de financement	95,11%	4,89%

Source : loi des finances 2017

Synthèse du Plan d’Action 2017

A) Sous-Programme Alimentation en eau Potable

- ⇒ Réalisation d’ouvrages pour desservir 73 800 ménages ;
- ⇒ Réalisation de 3776 nouveaux équivalents PEM ;
- ⇒ Réhabilitation de 293 anciens ouvrages.

En 2017, la SPEN prévoit de :

- ⇒ Réaliser 26 150 branchements sociaux ;
- ⇒ Réaliser 441 bornes fontaines.

B) Sous-Programme Hygiène et Assainissement

- ⇒ Construction de 10 502 latrines familiales ;
- ⇒ Construction de 1 102 latrines publiques et scolaires ;
- ⇒ Mise en œuvre de l’ATPC dans 1 937 villages ;
- ⇒ La vulgarisation de la SOPHAB.

C) Sous programme Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau

- ⇒ Réalisation de 43 nouveaux piézomètres
- ⇒ Tenue de 16 CREA et de deux CNEA;
- ⇒ Réalisation de 16 nouvelles stations hydrométriques ;
- ⇒ 50 missions de suivi piézométrique ;
- ⇒ 378 missions de suivi hydrométrique

D) Sous programme Gouvernance

- ⇒ Organisation de la Revue Annuelle du Secteur avec tous les acteurs ;
- ⇒ Organisation du forum Etat/Collectivités territoriales dans le secteur de l’Eau et de l’Assainissement ;
- ⇒ Elaboration du DPPD 2018-2020 du MHA ;
- ⇒ La réalisation de 67 nouveaux et l’actualisation de 41 PLEA ;

E) Sous programme Hydraulique Pastorale

- ⇒ Réalisation de 350 éqPEM
- ⇒ Réhabilitation de 60 ouvrages (PCP, SPP).

